

Cent ans après le Wyoming

Les années 1970 et 1971 constituent une étape décisive dans la vie civique des femmes: elles obtiennent enfin le droit de vote.

Dans les années quarante du siècle passé, l'écrivain Maurice Zermatten sillonne le canton pour convaincre les femmes: «*Ce n'est pas avec un billet de vote dans la main que vous ferez de l'ordre dans le monde*», leur dit-il. Le conseiller national Francis Germanier, lui fait écho: «*La descente de la femme dans l'arène politique, souvent malpropre et infamante, est contraire à la conception chrétienne du rôle de la femme.*» Ces idées sont largement partagées à l'époque.

Pourtant, en 1956, l'évêque de Sion, M^{gr} Adam, s'adresse ainsi aux femmes: «*L'Eglise considère la femme comme l'égale de l'homme*

(...) *Je souhaite que vous entriez nombreuses dans nos parlements.*» Décoiffant et courageux! Désormais, les Valaisans ne peuvent plus invoquer la volonté divine pour refuser aux femmes des droits dont ils disposent eux-mêmes depuis très longtemps. Il faudra quand même patienter encore une décennie pour que cet appel soit entendu et concrétisé.

En 1967, la motion déposée par le député François Couchepin en vue de modifier la Constitution cantonale reçoit l'aval de tous les partis. Le 12 avril 1970, à une majorité de 72.6%, les Valaisans acceptent de reconnaître les droits civiques des femmes aux plans cantonal et communal. L'année suivante, à une majorité encore plus

écrasante (79.9%), ils leur reconnaissent ces droits au plan fédéral. Après le Wyoming, en 1869, après de nombreux pays comme la France, l'Italie ou l'Allemagne, après les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, le Valais décide d'entrer dans l'histoire. Tout baigne. Le droit de vote est acquis. Mais qu'en est-il du droit d'éligibilité? «*En nous donnant le droit de vote, on a invité les femmes à monter dans un train dont toutes les places étaient déjà prises*», fait observer une égarée

française des mouvements féministes, Gisèle Halimi.

Les femmes valaisannes vont très vite s'en rendre compte. ●

CILETTE CRETTON

MEMBRE DE VIA MULIERIS

«En nous donnant le droit de vote, on a invité les femmes à monter dans un train dont toutes les places étaient déjà prises.»

